

Relations gouvernementales

Cabinet de services-conseils en relations gouvernementales

Le dernier numéro de ce bulletin mentionnait que les membres du comité exécutif de l'ACMPN avaient rencontré quatre cabinets intéressés à offrir une gamme étendue de services-conseils en relations gouvernementales à l'ACMPN.

Chacun des cabinets qui ont été évalués aurait pu s'acquitter très honorablement du mandat consistant à offrir à l'ACMPN des services-conseils en relations gouvernementales qui soutiendraient les ambitions de l'Association. Mais il a bien fallu choisir! Après plusieurs discussions et bien des délibérations, le comité a décidé de retenir les services de Global Public Affairs (GPA).

La gamme complète des services offerts par Global Public Affairs dans le secteur des affaires publiques comprend la recherche et les conseils stratégiques, les groupes de pression et la gestion des problématiques.

GPA élabore des stratégies d'affaires publiques intégrées touchant tous les paliers du gouvernement : fédéral, provincial et municipal. Le cabinet dessert des clients à travers le Canada ainsi qu'à l'étranger et détient une vaste expérience des relations et politiques gouvernementales. En outre, il a à son actif une spécialisation sans pareille dans de nombreux secteurs critiques de l'industrie et une compréhension inégalée des problématiques propres à ces industries.

Le conseil d'administration de l'ACMPN est déterminé à rehausser l'impact de ses relations gouvernementales et l'entente conclue avec GPA marque une étape importante en ce sens.

Une rencontre réunissant des représentants de GPA et des membres du personnel de l'ACMPN et visant à les informer des différentes situations qui touchent présentement notre industrie a déjà eu lieu. Les deux premiers dossiers auxquels GPA va s'attaquer sont le règlement sur la prévention de la pollution par les eaux d'égout et les restrictions réglementaires visant certaines embarcations.

Nouveau règlement gouvernemental sur les eaux d'égout à l'étude

Depuis longtemps, dans certaines régions canadiennes, les embarcations équipées d'appareils d'épuration marine et circulant en eau douce doivent être pourvues de citernes de retenue pour les eaux d'égout. Mais Transports Canada a récemment mis en chantier un nouveau [règlement sur les eaux d'égout](#) qui touchera tous les plaisanciers canadiens, tant dans les régions côtières qu'en eau douce.

Voici quelques-uns des principaux éléments du nouveau règlement : (1) citernes de retenue obligatoires pour toutes les embarcations, y compris celles qui circulent dans les voies d'eau à marée; (ii) obligation de tenir des registres et d'y inscrire les dates et les endroits où les citernes de retenue sont vidées par pompage; (iii) obligation de conserver les reçus des opérations de pompage effectuées par les propriétaires

d'embarcations; (iv) obligation de conserver des dossiers sur cet aspect des opérations pour que ces dossiers puissent être fournis, sur demande, aux inspecteurs mandatés par Transports Canada.

Transports Canada n'a pas tenu compte de l'ampleur considérable des commentaires négatifs émis à ce sujet par le Conseil consultatif de la navigation de plaisance de la région du Pacifique (CCRNP-P) ainsi que par le comité de la région du Pacifique du Conseil consultatif maritime canadien (CCMC). De même, Transports Canada a négligé l'impact négatif de ce nouveau règlement sur le tourisme ainsi que l'absence d'installations de vidange par pompage dans la plupart des régions où le règlement entrera en vigueur.

Bref, Transports Canada n'écoute pas du tout les gens de la collectivité du nautisme. Notons aussi que, malgré le fait que ce règlement touchera l'ensemble des plaisanciers, à ce jour, seuls les plaisanciers qui naviguent en eau salée ont exprimé leurs préoccupations à ce sujet.

C'est la BC Marine Trades Association (BCMTA), avec l'aide de l'ACMPN et de la Atlantic Marine Trades Association (AMTA), qui mène la campagne pour contrer ce nouveau règlement. Mais il est impératif que tous les membres de l'industrie nautique canadienne participent aux efforts déployés pour empêcher l'adoption de ce règlement.

La BCMTA presse tous les membres de la collectivité du nautisme de plaisance d'écrire à leur [député](#), au ministre des Transports ainsi qu'au Premier ministre pour exprimer leurs préoccupations et pour leur dire ce qu'il adviendra de leur commerce si ces directives entrent en vigueur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le contexte de ce projet de règlement ou pour des suggestions sur les points à soulever avec votre député, le ministre des Transports et le premier ministre, veuillez communiquer avec [Norm Dyck](#).

[Restrictions réglementaires visant certaines embarcations](#)

Les membres de l'industrie nautique sont au courant de la campagne que mène le sénateur Spivak contre les motomarines ([projet de loi S-209](#)).

Tout dernièrement, nous avons pu confirmer que Transports Canada est maintenant favorable à la poursuite du processus législatif en ce qui concerne les restrictions visant certaines embarcations. Apparemment, cette nouvelle allégeance est en lien avec l'élection de M. Harper au poste de Premier ministre et avec la nomination de l'honorable Lawrence Cannon au poste de ministre des Transports par M. Harper.

Compte tenu de ce changement d'attitude, le projet de loi du sénateur Spivak risque fort d'être adopté. Si tel est le cas, cette nouvelle loi pourrait bien s'avérer la plus préjudiciable à laquelle l'industrie nautique ait eu à faire face depuis de nombreuses années.

Permis d'embarcation de plaisance

Malgré des centaines de plaintes émises par les détaillants, plusieurs rencontres et beaucoup de rhétorique, Transports Canada n'a apporté aucune modification au nouveau système mis en place le 1^{er} avril 2006.

Néanmoins, nous sommes ravis de pouvoir annoncer qu'après avoir insisté pendant des mois pour qu'une rencontre sérieuse soit organisée afin de discuter des améliorations à apporter au système, Transports Canada a finalement fixé une date : le 10 novembre 2006.

Des représentants de l'ACMPN et de la Ontario Marine Operators Association (OMOA) assisteront à cette rencontre. En outre, d'autres associations régionales de l'industrie nautique y participeront aussi par l'entremise de la téléconférence.

L'ACMPN travaille présentement avec d'autres associations régionales de l'industrie nautique pour identifier une poignée de détaillants dont les cas pourraient être présentés dans le cadre de cette rencontre. Notre choix portera sur des détaillants ayant formulé des plaintes légitimes et ayant des idées à présenter pour améliorer le système actuel.

Émissions des gaz d'échappement

Environnement Canada (EC) propose d'inclure des dispositions sur les émissions polluantes dues aux gaz d'échappement des moteurs de bateau à allumage commandé dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Cette décision d'EC était attendue depuis 1999, moment où des représentants de l'industrie nautique ont signé un protocole d'entente avec Environnement Canada dans le cadre d'un programme volontaire.

L'ACMPN a reçu un avant-projet des dispositions proposées. Les commentaires du groupe de travail de l'ACMPN sur les moteurs ainsi que ceux des membres de l'Association qui seront touchés par ces dispositions lorsqu'elles entreront en vigueur ont été transmis à Environnement Canada et nous attendons maintenant leur réaction.

Nous prévoyons que ces nouvelles dispositions entreront en vigueur au cours du premier trimestre de l'année 2007.

Assemblée générale annuelle de l'ACMPN

Avis concernant l'AGA de l'ACMPN

L'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques (ACMPN) aura lieu le lundi, 15 janvier 2007, au Presentation Theatre du Direct Energy Centre (à Exhibition Place).

L'assemblée se déroulera de 10 h 30 à 11 h 30. L'édition de novembre de *L'ACMPN*

Aujourd'hui donnera plus de détails sur cet événement. Ces renseignements seront aussi envoyés directement à tous les membres de l'ACMPN.

Appel de candidatures pour siéger au conseil d'administration de l'ACMPN

Le comité des désignations de l'ACMPN est à la recherche de candidats membres de l'Association intéressés à siéger au conseil d'administration. Des mandats d'un an et de deux ans sont présentement offerts au sein du conseil d'administration de l'ACMPN.

Si vous aimeriez vous proposer ou présenter la candidature de l'un de vos collègues, veuillez communiquer avec Mme [Robyn Connolly](#) pour obtenir plus de détails.

Membres

Renouvellement de votre adhésion

Nous avons maintenant atteint la date limite pour le renouvellement de l'adhésion des membres de l'ACMPN. L'ACMPN encourage toutes les entreprises membres à envoyer promptement toutes les informations requises pour renouveler leur adhésion afin d'éviter qu'un retard dans l'envoi de ces renseignements n'affecte leur tarif pour la location d'espace dans les salons nautiques 2006/2007.

Les avis de renouvellement ont été expédiés au cours du mois de septembre. Si vous n'avez pas reçu le vôtre, veuillez communiquer avec Mme [Maureen Dewan](#) pour l'obtenir.

La NMMA organise un séminaire sur la conformité des embarcations en matière d'ingénierie

L'édition 2006 du séminaire de la NMMA sur la conformité des embarcations en matière d'ingénierie se déroulera à l'hôtel Sheraton Centre-ville de Nashville, dans le Tennessee, du 4 au 6 décembre prochain. Les participants y seront informés des importants changements apportés aux normes en vigueur dans l'industrie nautique, ils obtiendront du matériel didactique hautement pertinent et pourront subir un examen afin d'acquérir le titre de spécialiste de la conformité de la NMMA.

La NMMA a déjà commencé à accepter les inscriptions pour cet événement. [Cliquez ici](#) pour obtenir des renseignements sur le séminaire et sur les réservations d'hôtel et [cliquez ici](#) pour vous inscrire en ligne au séminaire.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec [Jessie Fields](#). Vous pouvez la joindre en composant le (312) 946-6231.

Les inscriptions pour l'obtention de lettres de créance pour les salons nautiques de la NMMA sont en cours

La période d'inscription pour obtenir des lettres de créance pour les salons nautiques de la saison 2006/2007 a débuté le 1^{er} août dernier. Tous les membres en règle de l'ACMPN recevront gratuitement leurs lettres de créance. Des frais de 25,00 \$ par lettre

s'appliqueront aux entreprises qui ne sont pas membres de l'ACMPN. [Cliquez ici](#) pour vous inscrire dès aujourd'hui.

Mise à jour des renseignements sur votre entreprise et ses employés dans votre fiche de membre

Afin de s'assurer que votre fiche de membre contient des renseignements à jour sur votre entreprise et ses employés, l'ACMPN vous fera parvenir un formulaire de mise à jour des renseignements sur les entreprises membres dès que votre renouvellement aura été reçu.

Cette saisie d'écran vous permettra de voir les informations sur les personnes-ressources de votre entreprise qui sont contenues dans les dossiers de l'ACMPN. Si vous constatez que des modifications sont nécessaires, veuillez faire les changements requis dans la section prévue à cet effet et retourner le tout par courriel à Mme [Maureen Dewan](#).

Vous pouvez modifier les informations de l'ACMPN touchant votre entreprise ou demander un Formulaire de mise à jour en tout temps en communiquant avec [Mme Dewan](#), soit par téléphone, au (905) 845-4999, poste 221, ou par courriel.

Possibilités de carrière dans l'industrie du nautisme de plaisance

Y a-t-il des postes à combler au sein de votre entreprise? Les membres de l'ACMPN peuvent maintenant afficher ces postes dans la section « [Possibilités de carrière](#) » du site Web de l'Association ou mettre un lien dans cette section menant vers les pages où les postes vacants sont affichés sur le site Web de leur propre entreprise.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Mme [Robyn Connolly](#), en envoyant un courriel ou en composant le (905) 845-4999, poste 222.

Nouvelles des membres de l'ACMPN

Lund Boats lancera une nouvelle gamme de bateaux de pêche en fibre de verre au début de 2007

La société Lund Boats a annoncé qu'elle ajouterait une autre corde à son arc en lançant une nouvelle série de bateaux de pêche en fibre de verre pour compléter sa ligne actuelle de bateaux en aluminium de qualité.

« Lund est reconnue comme une autorité dans le domaine des bateaux en aluminium depuis bien longtemps, déclare Andrew Klopak, président de Lund Boats. En réponse aux besoins de nos clients, nous allons maintenant étendre cette spécialisation aux bateaux de pêche en fibre de verre. Pour ce faire, nous miserons sur les ressources mises à notre disposition par notre maison mère, Brunswick Freshwater Boat Group. »

« Cette expansion vers le marché de la fibre de verre est directement motivée par l'appui grandissant de nos clients et distributeurs, souligne Tom MacNair, vice-président,

ventes et marketing chez Lund Boats. » M. MacNair ajoute que la société Lund Boats a mené une recherche approfondie auprès de ses clients. Les entrevues réalisées dans le cadre de cette recherche avec des détaillants Lund et des détaillants de marques concurrentes, des propriétaires d'embarcations et des pêcheurs professionnels ont clairement établi le soutien enthousiaste des répondants pour une gamme de bateaux de pêche en fibre de verre mis au point par Lund Boats.

Bien sûr, les nouveaux bateaux de pêche en fibre de verre de Lund Boats seront pourvus des caractéristiques auxquelles s'attendent désormais les mordus de la pêche et les pêcheurs professionnels qui participent à des tournois. Mais, qui plus est, ils présenteront aussi des particularités innovatrices, que les autres bateaux n'offrent pas mais qui seraient vivement désirées par les utilisateurs, s'il faut en croire les commentaires des participants à la recherche menée par Lund.

Promotions au sein de l'équipe de Kerrwil Publications

Elizabeth Kerr a récemment été nommée présidente de Kerrwil Publications. La gestion de l'ensemble de l'entreprise relève maintenant de la responsabilité de Mme Kerr, qui devient aussi imputable pour la croissance projetée de l'entreprise au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, Elizabeth Kerr conserve aussi ses fonctions de rédactrice en chef du magazine *Canadian Yachting*.

Greg Nicholl a été nommé vice-président. Il est maintenant chargé de l'ensemble du processus de publicité et de promotion des ventes de l'entreprise. La responsabilité de suggérer et de mettre en œuvre de nouveaux projets de commercialisation novateurs lui incombe aussi désormais. D'autre part, M. Nicholl conserve ses fonctions de directeur des comptes nationaux pour les magazines *Canadian Yachting* et *Boating Industry Canada*.

Tom Kjaersgaard demeure directeur des comptes nationaux mais il écrira aussi des articles et s'occupera de la gestion des événements spéciaux. De son côté, Andy Adams continuera d'assumer le rôle de rédacteur en chef du magazine *Boating Industry Canada*, avec le leadership qu'on lui connaît, tout en écrivant aussi pour le magazine *Canadian Yachting*.

Alan Bates revient au sein de l'équipe du magazine *Canadian Yachting* en tant que directeur artistique.

Actualités de l'industrie nautique

Votre entreprise diffuse-t-elle des nouvelles ou des communiqués de presse ? Si oui, l'ACMPN aimerait recevoir ces renseignements. Vous pouvez les faire parvenir par courriel à [CMMA Info](#).

Certification – dernières nouvelles

Les fabricants d'embarcations membres de l'ACMPN doivent obtenir leur certification de la NMMA d'ici le 31 juillet 2007

L'ACMPN et la NMMA en sont aux dernières étapes du processus de certification de leurs membres. Bientôt, tous les fabricants d'embarcations membres de l'ACMPN et de la NMMA auront obtenu leur certification de la NMMA. D'ici la fin de l'année modèle 2007 (soit d'ici le 31 juillet 2007), tous les fabricants d'embarcations membres de ces deux associations devront avoir entièrement terminé leur processus de certification, y compris en ce qui concerne la signature de l'entente de certification, la demande de certification, les inspections et les correctifs apportés aux écarts.

Les fabricants qui ont terminé le processus d'inspection sont priés de soumettre leur formulaire de demande de certification et leur rapport sur les correctifs apportés aux écarts au Service des normes d'ingénierie de la NMMA. Les formulaires de demande et les ententes de certification peuvent tous être obtenus en ligne, simplement en [cliquant ici](#).

Si vos produits n'ont pas encore subi d'inspection, veuillez communiquer sans tarder avec [Robert Newsome](#), directeur des normes d'ingénierie à la NMMA, afin de planifier une inspection dans les meilleurs délais possibles. Vous pouvez aussi joindre M. Newsome par téléphone, en composant le (312) 946-6275.

Promotions

Les feuilles mortes tombent mais les résultats du programme « Découvrez le nautisme » continuent de grimper!

Le programme « Découvrez le nautisme » a connu énormément de succès tout au long de la saison nautique 2006. Les gestionnaires s'attaquent maintenant aux nouveaux éléments qui seront ajoutés au programme en 2007.

Au terme de la saison, dans l'ensemble des médias, la campagne de relations publiques avait généré plus de 14,3 millions d'impressions auprès des consommateurs, dont 2,7 millions d'impressions dans les médias canadiens de langue française. Presque toutes les formes de nautisme y furent représentées. Le programme « Découvrez le nautisme » était présent dans les 16 plus gros marchés métropolitains (selon les données du recensement) au pays et au-delà. Si on mesure le rendement du capital investi dans cette campagne de relations publiques à l'échelle de la valeur que représenterait cette exposition si elle avait été générée par des achats d'espaces publicitaires, on obtient un rapport de 13 pour 1.

En participant aux salons nautiques, aux événements communautaires et à divers festivals se déroulant en bordure de plans d'eau, le programme « Découvrez le nautisme » a rejoint 1,2 million de personnes. Plusieurs d'entre elles ont alors pu déterminer quel type d'embarcation leur conviendrait, découvrir les ressources du site [DiscoverBoating.ca](#) et participer au concours du programme « Découvrez le

nautisme ». Le Centre « Découvrez le nautisme », qui accueillait les visiteurs dans le cadre du Toronto In-Water Boat Show, en septembre dernier, affichait une nouvelle signalisation rehaussant la visibilité de la marque. Pendant les quatre jours du salon, ce Centre a permis à 911 personnes de goûter au nautisme de plaisance en faisant une ballade gratuite sur le lac Ontario à bord de l'un des nombreux voiliers ou bateaux à moteur prévus à cet effet.

Le nouvel exercice financier du programme « Découvrez le nautisme » a débuté le 1^{er} octobre dernier. Les gestionnaires du programme continuent de mettre en place divers éléments qui contribueront à l'évolution de la marque. Ils ont entrepris un ce sens une recherche approfondie pour identifier une agence de placement média avec laquelle ils pourraient conclure un partenariat pour la prise en charge de la planification et des achats média de la prochaine campagne du programme « Découvrez le nautisme ». Les gestionnaires en sont maintenant aux derniers stades de cette recherche et devraient faire leur recommandation au Conseil de gestion du programme « Découvrez le nautisme » lors de la rencontre du 24 octobre prochain.

Il a déjà été question du DVD d'initiation au nautisme offert gratuitement sur le site américain du programme « Découvrez le nautisme » (DiscoverBoating.com). Cet article est extrêmement utile et c'est le meilleur outil dont le programme dispose pour permettre aux gens de manifester leur intérêt pour le nautisme et de se signaler en tant que plaisanciers potentiels. L'adaptation canadienne de ce DVD est présentement en chantier et le DVD canadien sera disponible en français et en anglais au moment du lancement de la nouvelle version du site DiscoverBoating.ca. Les travaux de conception et de réalisation du nouveau site Web sont d'ailleurs pratiquement terminés et le lancement de la nouvelle version de DiscoverBoating.ca est prévu pour le début de la saison des salons nautiques.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec [Lindsay Rennie](#), directeur du marketing du programme « Découvrez le nautisme ».

Attribution des prix - édition 2006 du concours « Découvrez le nautisme » de l'OMOA

« C'était absolument fantastique! » s'est exclamé Al Donaldson, directeur exécutif de la Ontario Marine Operators Association (OMOA). Il faisait référence à l'attribution des grands prix décernés dans le cadre du concours « Découvrez le nautisme », événement qui fut le point culminant de l'édition 2006 du programme pour l'OMOA.

Les gens pouvaient participer au concours « Grattez et gagnez » des Journées de démonstration « Découvrez le nautisme » lors de chacun des cinq événements qui se sont déroulés entre le mois de mai et le mois de juillet à Turkey Point, Gravenhurst, Orillia, Port Credit et Nepean. On remettait un billet aux participants, qui grattaient la case des prix pour voir s'ils gagnaient un « prix instantané » ou une participation au tirage des grands prix.

Lors de chaque événement, 200 personnes ont remporté des prix instantanés offerts par différents membres de l'OMOA : casquettes, T-shirts, porte-clés et abonnements à des

revues. En outre, 20 personnes ont remporté une participation au tirage des grands prix lors de chaque événement. Ces gagnants ont tous reçu une trousse d'information comprenant un laissez-passer familial pour le Toronto In-Water Boat Show, qui s'est déroulé à Ontario Place. C'est là que le tirage des grands prix a eu lieu, le 16 septembre dernier.

Trois prix ont été décernés dans le cadre de l'édition 2006 du concours, pour une valeur au détail globale de 35 000 \$. Tous ces prix ont été offerts par les commanditaires 2006 du programme « Découvrez le nautisme » de l'OMOA.

Seulement 60 des 100 personnes ayant remporté une participation pour le tirage des grands prix se sont présentées au salon. Au moment de leur inscription, on leur a attribué un numéro. Ensuite, ces numéros ont été tirés au hasard et les participants ont choisi une clé par tirage, en espérant qu'elle ouvrirait l'un des trois cadenas, leur permettant ainsi d'accéder à un prix.

Au milieu des encouragements bruyants de la foule, le premier prix a été attribué à Bill Grand, d'Orléans, en Ontario. M. Grand a remporté un bateau G3 167 pour la pêche à la ligne équipé d'un moteur Yamaha ainsi qu'une remorque.

Thomas Jones, d'Oshawa, en Ontario, a gagné le 2^e prix. Il est reparti avec un Zodiac gonflable Cadet 285 S équipé d'un moteur Yamaha et une remorque ShoreLand'r. Le troisième prix est allé à Patricia Hall, de Mt. Hope, en Ontario. Il s'agissait d'un canot Langford avec deux pagaies.

Les trois gagnants ont aussi reçu deux gilets de sauvetage offerts par Mustang Survival ainsi qu'une trousse de sécurité offerte par BOATSmart! Canada.

Les dates des prochaines journées de démonstration de l'OMOA n'ont pas encore été fixées. Surveillez le [site de l'OMOA](#) pour plus de détails à ce sujet.

Événements commerciaux

2^e tournoi de golf annuel IBEX

La deuxième édition du tournoi de golf annuel IBEX aura lieu le mardi, 31 octobre, au club de golf Crandon Park, à Key Biscayne, en Floride. Tous les exposants et les visiteurs du salon IBEX sont invités à y participer. Cet événement, qui se déroule juste avant l'ouverture du salon, représente une merveilleuse occasion de réseautage dans le climat détendu d'une compétition amicale.

Les participants pourront se procurer des boîtes à lunch avant les départs simultanés, qui sont prévus pour 13 h, et un service de navette assurera le transport dans les deux sens.

L'édition 2006 du salon IBEX se déroulera du 1^{er} au 3 novembre, au Convention Center de Miami Beach.

Pour vous inscrire à cet événement, ou pour obtenir plus d'information, [cliquez ici](#) ou communiquer avec Mme **Melissa Skomedal**. Vous pouvez aussi la joindre en composant le (312) 946-6281.

Prix CASBA 2006 du Conseil canadien de la sécurité nautique - La date limite pour soumettre des candidatures approche!

La date limite pour soumettre des candidatures pour les Prix CASBA 2006 du Conseil canadien de la sécurité nautique est le vendredi, 3 novembre prochain, soit dans deux petites semaines!

Les prix seront décernés lors d'une soirée de gala qui se déroulera dans le cadre du Toronto International Boat Show. Si vous connaissez une personne, un produit ou un projet qui mérite d'être honoré dans l'une ou l'autre des catégories énumérées ci-après, veuillez visiter le [site Web du Conseil canadien de la sécurité nautique](#) pour vous procurer un formulaire officiel de mise en candidature et pour obtenir plus de détails sur cet événement.

Des prix sont décernés dans les catégories suivantes :

Escadrilles canadiennes de plaisance - « Sauvetage de l'année » : prix décerné pour un haut fait ou un sauvetage héroïque effectué dans les eaux canadiennes au cours de l'année 2006

Professionnel nautique de l'année : prix décerné à un professionnel travaillant dans une entreprise de l'industrie nautique et ayant posé un geste exceptionnel sur le plan de la sécurité nautique

Individu(e) dédié(e) à la sécurité nautique : prix décerné à une personne qui se préoccupe sans relâche d'appliquer et de promouvoir les principes de la sécurité nautique au Canada

Meilleure initiative dans le domaine de la sécurité nautique : prix décerné à un projet de sécurité nautique ayant été couronné de succès en 2006

Sauvegarde de l'environnement : prix décerné à un produit qui réduit la pollution marine et minimise l'impact du nautisme sur l'environnement ou à une campagne visant à minimiser cet impact

Prix de l'industrie nautique : prix décerné à un produit nautique ou à une technologie qui rehausse la sécurité nautique

Prix de la marina « verte » par excellence : prix décerné à la marina qui affiche les pratiques les plus exemplaires en matière de sauvegarde de l'environnement.

Le port de VFI en publicité : prix décerné à une entreprise qui promouvoit le port des vestes de flottaison individuelles de manière constante et innovatrice.

Meilleure contribution média à la sécurité nautique : prix décerné pour souligner un effort exceptionnel visant à promouvoir la sécurité nautique

Prix spécial de reconnaissance : prix décerné à la discrétion du comité d'évaluation des candidatures.

Excellents résultats de vente et une assistance dynamique pour la 8^e édition annuelle du Toronto In-Water Boat Show

Plus de 250 nouveaux modèles de bateaux à moteur et de voiliers étaient en vedette dans le cadre de la 8^e édition du Toronto In-Water Boat Show, un événement annuel qui s'est déroulé du 14 au 17 septembre dernier, à Ontario Place, à Toronto, en Ontario.

Pour la huitième année consécutive, la National Marine Manufacturers Association of Canada (NMMA) et les gestionnaires d'Ontario Place ont co-produit cet événement. En plus de la portion se déroulant sur l'eau, tout un pan du salon avait lieu sur la rive. Là, en bordure du lac, dans des espaces abrités par des tentes, les exposants présentaient fièrement les derniers modèles de bateaux et les accessoires nautiques les plus récents.

Bien que l'assistance totale (10 118 personnes) ait diminué de 4 % par rapport à 2005 (10 554 personnes), les exposants ont réalisé de très bonnes affaires et estiment que l'édition 2006 du salon a attiré une clientèle intéressante qui comptait beaucoup d'acheteurs avertis.

« Unanimement, les exposants estiment qu'ils ont fait de bonnes ventes, rapporte Cynthia Hare, directrice adjointe du salon. Il faut dire que ce salon, qui se déroule à la fin de la saison nautique, leur offre une belle occasion d'écouler l'inventaire qui leur reste et de vendre quelques modèles 2007 avant le début de la prochaine saison. D'ailleurs, notre programme de promotion présentait le salon comme « L'événement de l'année pour l'achat d'un bateau ». Nous voulions ainsi augmenter les ventes au détail à un moment de l'année où elles sont habituellement en baisse en moussant les rabais offerts au salon.

Le Centre « Découvrez le nautisme » demeure l'un des plus populaires attraits du salon. Les personnes intéressées à vivre l'expérience d'une petite sortie sur l'eau et à en apprendre davantage sur le mode de vie des plaisanciers pouvaient s'y présenter pour faire gratuitement une ballade en bateau. Cette année, le Centre disposait d'un total de neuf embarcations, regroupant des voiliers et des bateaux à moteur, ce qui a permis aux animateurs d'emmenner 911 personnes sur l'eau : un nouveau record!

« Nous sommes vraiment enchantés d'avoir pu emmener autant de personnes faire un tour de bateau au salon cette année et de leur avoir ainsi permis de vivre une expérience nautique concrète, commentait Lindsay Rennie, directeur du marketing du programme " Découvrez le nautisme ". Nous espérons avoir fait bon nombre de

plaisanciers convaincus. »

L'édition 2007 du Toronto In-Water Boat Show se déroulera du 13 au 16 septembre. Le salon est produit conjointement par la NMMA et par Ontario Place. Pour plus de renseignements, veuillez [cliquer ici](#) ou composer le (905) 951-0009.

Port Credit In-Water Boat Show

Plus de 9000 personnes, plaisanciers et rêveurs, se sont rendus au 16^e salon nautique annuel de Port Credit, le Port Credit In-Water Boat Show, pour admirer les nombreux voiliers et bateaux à moteur neufs et usagés qu'on y présentait. Cet événement s'est déroulé du 25 au 27 août dernier et, malgré la pluie qui a assombri la journée du vendredi, le salon a connu un succès bœuf! Le samedi a même été une journée record! Les familles de la région ont profité de l'occasion qui leur était offerte de monter à bord de diverses embarcations. En plus des 74 bateaux flottant dans les eaux du port, plusieurs autres embarcations accueillaient les visiteurs sur la terre ferme tout au long de cet événement, d'une durée de trois jours.

Un grand nombre d'embarcations neuves et usagées ont été vendues dans le cadre du salon, y compris un Yacht Cruiser de 52 pieds, qui s'est vendu pour la somme d'un million de dollars le premier jour du salon!

Une grande variété de produits et de services étaient offerts au salon par les détaillants d'équipement nautique : embarcations gonflables, chaussures Sperry Topsider, cadeaux pour plaisanciers, casquettes brodées, polices d'assurance pour embarcations, sondages portant sur les bateaux, cartes hydrographiques et bien d'autres choses encore. Les organismes nautiques caritatifs, tels que le programme Handi-Voile et Toronto Brigantine, ont aussi saisi cette occasion de se faire connaître.

Les visiteurs pouvaient aussi profiter de leur visite au salon pour se procurer leur carte de conducteur d'embarcation de plaisance, écouter les musiciens venus les divertir pour le lancement du Festival de jazz de South Side, prendre une bouchée ou s'offrir un rafraîchissement. Des programmes éducatifs étaient aussi offerts aux visiteurs avides de connaissances par l'escadrille de plaisance de Port Credit et par Humber College.

Les conférences organisées par The Store Mason et animées par l'auteur Rob McLeod ont aussi été l'un des points forts du salon. Elles mettaient en vedette des experts du nautisme et des auteurs, tels que Doug et Brenda Dawson, qui ont écrit un livre intitulé « How to buy a boat » (Comment acheter un bateau). Dusty Miller et Tony Reynolds y ont fait des démonstrations sur le maniement des bateaux à moteur puissant et Derek Hatfield a vraiment offert tout un spectacle avec son allocution sur les courses de voilier autour du monde.

Lori Mason, organisatrice de l'événement, explique : « Ce salon marche. Plaisanciers et membres de l'industrie nautique peuvent s'y retrouver dans une atmosphère détendue et amicale. Les ventes de bateaux sont toujours bonnes. Cette année, nous avons vendu jusqu'ici pour plus de deux millions de dollars! C'est un salon de fin de saison qui

présente un excellent rendement. Il permet aux acheteurs de voir des bateaux neufs et usagés sur l'eau et de faire de bons achats grâce aux ventes de fin de saison! »

Notez bien la date de la prochaine édition [à votre agenda](#) : du 24 au 26 août 2007.

Événements à surveiller

Appel de mises en candidature pour les Prix CASBA 2006

Candidatures acceptées jusqu'au 3 novembre 2006

<http://www.csbc.ca/>

Prochaine réunion du Conseil consultatif maritime canadien (CCMC)

Du 6 au 9 novembre 2006

Centre de conférences du gouvernement, 2, rue Rideau, Ottawa (ON)

<http://www.tc.gc.ca/securitemaritime/sraq/ccmc/forms/menu.htm>

Calendrier des événements

Pour tous les détails sur les événements à venir, cliquez sur le lien suivant :

www.cmma.ca/cmma/fr/events.cfm?menu=sub3.